

Reboisementⁱ

i) Introduction

Le Mali dispose de 112 forêts classées et périmètres de protection d'une superficie de **1.338.991 ha**, soit moins de 1% de la superficie du pays. Ces forêts classées font l'objet d'occupation anarchique entraînant leur dégradation. Les principaux facteurs de cette dégradation des forêts sont l'agriculture (le nomadisme agricole), la transhumance et la divagation d'animaux domestiques, la coupe de bois pour les besoins énergétiques d'une population en constante croissance.

Dans un tel contexte, la reconstitution du couvert végétal à travers la régénération naturelle et le reboisement plus souvent compromise. Dans les zones périurbaines, l'exploitation anarchique du bois pour la satisfaction des besoins surtout énergétiques et aussi comme source de revenu pour combler le déficit de la production agricole continue d'accentuer la dégradation des formations naturelles.

Malgré toutes ces contraintes, le service forestier avec des moyens limités continue avec dévouement d'entreprendre des missions de sensibilisation, mais aussi de contrôle de l'exploitation des ressources forestières et fauniques sur toute l'étendue du territoire. Des initiatives de reboisement sont également entreprises par tous les acteurs (état, société civile, collectivités et particulier) pour restaurer certains espaces dégradés.

ii) Description des caractéristiques de la technologie

Le reboisement est par définition la plantation d'arbres sur des terrains qui étaient autrefois occupés par des forêts mais qui ont ensuite été transformés pour être utilisés à des fins diverses. Il s'agit de faire des trous d'une profondeur et d'une largeur déterminée par les spécialistes en fonction de l'espèce et de l'état du sol et d'y planter des jeunes pousses. Cette plantation peut se faire avec arrosage abondant ou avec une très faible quantité d'eau dépendant de la technique utilisée. Le reboisement de terres agricoles offre d'intéressantes possibilités quant à la restauration des paysages forestiers dans des espaces dégradés à cause de l'abandon ou de l'exode rural. Les types de plantations les plus utilisées au Mali sont : les plantations de production de bois et de biocarburant, les plantations d'alignement, les espaces verts, les plantations d'agroforesterie.

iii) Le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le reboisement permet de séquestrer le gaz carbonique par photosynthèse des arbres plantés. Ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Selon une estimation de Eco Securities chaque hectare planté permet de réduire 4.5 crédits par an.

iii) Situation de la technologie dans le pays

Depuis 1995, une campagne nationale de reboisement dénommée « Opération pour un MALI Vert » est organisée chaque année. Cette campagne a été renforcée par l'élaboration d'une stratégie nationale de reboisement validé en 2004. Cette stratégie de reboisement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action de la politique nationale de protection de l'environnement et de la politique forestière nationale. Aussi, le gouvernement du Mali a Plan d'action quinquennal de reboisement de 550,000 ha entre 2010 et 2014 au Mali. Ce plan vise à reboiser 550,000 hectares de terres dégradées dont 500 000 ha par reboisement et 50 000 ha à travers la régénération naturelle assistée.

Cette initiative est une partie d'une vaste campagne de reboisement lancée par le Gouvernement du Mali. Plusieurs initiatives de ce genre ont été lancées par le passé. Mais à cause du manque de financement pour suivre les reboisements après la campagne les résultats sont très en deçà des attentes. Avec le présent l'objectif est de générer des crédits carbone dont la vente permettra d'avoir des ressources qui serviront pour faire un suivi rapproché et renforcer/étendre les activités de reboisement.

Pour réaliser les 550 000ha, chaque année un objectif de superficie à planter pour la campagne de reboisement sera fixé et des missions de suivi seront réalisées par les services des eaux et forêts après chaque campagne pour déterminer la superficie totale et les types de plantations actuellement reboisée ou sous régénération naturelle assistée. La cellule SIFOR (Système d'Information Forestier) va faire le géo référencement de toutes les réalisations pour constituer une base de données qui permettra de faire un meilleur suivi des réalisations.

Pour les collectivités territoriales la taille prévue est 380 000 hectares répartis comme suit:

- 300 000 ha de plantation,
- 50 000 ha de régénération naturelle assistée (RNA),

- 30 000 ha de végétalisation d'ouvrages antiérosifs, et

Pour les régions de Tombouctou et de Gao

- 1750 ha de fixation mécanique et biologique des dunes de sable

Pour les forêts classées :

170 000 ha de plantation de restauration seront réalisés

vi) les avantages socio économiques et environnementaux du reboisement

Le reboisement permet de :

Lutter contre la déforestation, Améliorer le couvert végétal,

Séquestrer le gaz carbonique par photosynthèse d'où une réduction des émissions de gaz à effet de serre,

Préserver la diversité biologique,

Le reboisement apparaît comme une solution à la production de bois d'énergie et diminue ainsi la forte pression sur les forêts naturelles Diminuer la vulnérabilité des femmes et des enfants à la recherche de bois énergie,

vii) Le coût de la technologie

Le coût pour reboiser un hectare est estimé à

320 000F CFA qui se décompose comme suit : Achat de plants (500 FCFA par pied) en raison de 400 pieds à l'hectare soit un écartement de 5 mètres sur 5 mètres, ce qui donne 200 000 FCFA

La main d'œuvre (1 500 F CFA/j en 40jours), et 60 000F CFA pour l'entretien des plants

ⁱ **This fact sheet has been extracted from TNA Report – EVALUATION DES BESOINS EN TECHNOLOGIES ET PLANS D' ACTIONS TECHNOLOGIQUES POUR L'ATTENUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - MALI. You can access the complete report from the TNA project website <http://tech-action.org/>**